

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Nature	Fr.	1 80	4 80	8 80	12 80
Étranger		3 20	9 80	16 80	20 80

Tout les bureaux de poste se chargent de recevoir les notes d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 cent.
 Compte de chèques postal N° 141

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.
La Suisse	20 »
L'Étranger	25 »
Réclames	30 »

La ligne son espace.

Nouvelles du jour

Accalmie sur le front de Soissons à la Marne. Démission du cabinet autrichien. Rentrée en scène du comte Czernin.

La bataille engagée par le général Foch entre l'Aisne et la Marne a duré encore pendant la journée de dimanche ; les troupes franco-américaines ont gagné du terrain au nord et au sud de l'Oureq, dans la direction de Fère en Tardenois. Les Allemands tiennent encore Oulchy-le-Château, mais cette localité est débordée au nord et au sud.

Château-Thierry est maintenant dépassé de huit kilomètres. Entre la Marne et Reims, les troupes franco-anglaises ont arraché aux Allemands les localités de Saint-Euphrasie et de Bouilly, au nord de l'Ardre.

Depuis lors, les grandes attaques ont cessé et un calme relatif a succédé à la lutte furieuse de ces quatre journées, les plus sanglantes, peut-être, de toute la campagne, sur le front occidental.

Le président du conseil autrichien, M. de Seidler, n'ayant pas réussi à constituer une majorité pour voter le budget, a remis au monarque la démission du cabinet, qui a été acceptée.

Le groupe polonais a déclaré que son refus de voter les crédits ne s'adressait qu'à M. de Seidler et que tout autre chef de cabinet obtiendrait l'appui du groupe pour faire passer la loi budgétaire.

Le comte Czernin, ancien chef du gouvernement austro-hongrois, vient de faire assez solennellement sa rentrée dans la vie publique, par un discours qu'il a prononcé à la Chambre des seigneurs d'Autriche, dont il est membre.

Le sujet de ce discours lui a été fourni par les déclarations que le président du cabinet autrichien, M. de Seidler, avait faites à la réouverture du parlement.

Les déclarations de M. de Seidler avaient été remarquables en ce qu'elles ont montré un revirement décisif dans les dispositions du pouvoir par rapport à la politique intérieure. Le jeune monarque autrichien a perdu les illusions généreuses qui lui avaient fait espérer vaincre à force de prévenances et d'amabilités ses revêches sujets de Bohême et des autres provinces slaves. Il leur avait quelque peu sacrifié ses fidèles Allemands. Aujourd'hui, déçu, il revient de cette politique et rend à ces derniers leur ancienne place dans la confiance du trône.

C'est là ce que M. de Seidler avait été chargé d'annoncer au Parlement.

Le comte Czernin a pris acte de cette conversion avec quelque scepticisme. Il y a longtemps, quant à lui, qu'il est désabusé, et, peu de temps avant de quitter le pouvoir, dans le fameux discours du 2 avril, où il mit M. Clémenceau en cause et qui eut de si vives conséquences, il avait fait entendre à quelques-uns de ses compatriotes — car on sait qu'il est Tchéque — de rudes vérités.

Il a renouvelé, l'autre jour, cette verte philippique et il a reproché au gouvernement sa trop placide attitude au milieu des déchirements intestins ; il a déclaré que l'impartialité n'était pas de mise quand une partie des peuples de la monarchie traîne l'autre sur la claie ; un gouvernement ne peut assister impassible à ce spectacle ; il doit y mettre ordre. On ne peut être l'allié de l'Allemagne en laissant, chez soi, haïfouer tout ce qui est allemand, a dit le comte Czernin. Et, faisant, semble-t-il, allusion à de troubles secrets, il a dit : « L'Autriche ne peut être que l'alliée ou l'ennemie de l'Allemagne. Une attitude chancelante à l'intérieur est propre à encourager tous les espoirs de nos ennemis. Notre politique interne a ébranlé notre alliance. Comment espérer que le ministre des affaires étrangères austro-hongrois sera cru à Berlin, lorsqu'il protestera de la fidélité de son pays au pacte d'alliance, si nous continuons d'offrir le spectacle d'une tolérance débonnaire à l'égard des excès tchèques et sud-slaves ? La politique inté-

rieure doit être en harmonie avec la politique étrangère. »

Après cela, le comte Czernin a parlé de la paix et de la guerre. Il a manifesté une fois de plus son vif désir de voir finir au plus tôt l'horrible tragédie. A ce sujet, il a lancé l'idée suivante : chacun des deux camps rédigerait ses conditions de paix et remettrait ce mémoire à une puissance neutre ; celle-ci confronterait les programmes, et, si elle trouvait qu'ils se rapprochent assez pour permettre d'espérer un accord, elle mettrait les adversaires en relations les uns avec les autres.

Cette proposition est ingénieuse et il faut souhaiter qu'elle soit retenue.

Enfin, le comte Czernin a parlé de la question polonaise.

Il a dit qu'il avait perdu la foi dans l'aboutissement du projet de réunion du royaume de Pologne au sceptre des Habsbourg. La raison en est encore dans la politique intérieure de l'Autriche. La solution austro-polonaise n'est applicable qu'avec l'agrément de l'Allemagne. « Or, jamais les Allemands, a dit l'ancien ministre, ne consentiront à cet énorme accroissement de la puissance de la monarchie, si celle-ci leur donne le moindre sujet de craindre qu'elle puisse devenir un jour leur ennemie. »

Le discours du comte Czernin a eu un grand retentissement en Autriche et en Allemagne.

La rentrée en scène oratoire du comte Czernin a été suivie presque aussitôt d'une démarche que l'ancien ministre a faite à Budapest auprès du comte Tisza. On prête au comte Czernin le dessein de provoquer une coalition des partis allemands d'Autriche et de Hongrie, afin de sortir la monarchie de l'impasse actuelle.

La Bavière continue de grandir en importance au milieu des autres États allemands. On se rappelle qu'elle s'était fait reconnaître le droit de déléguer des plénipotentiaires à Brest-Litovsk, et on ignore pas que le chancelier de l'Empire est Bavaïrois. Le Conseil fédéral allemand vient de décider que Munich sera le siège de la Cour impériale des comptes, récemment instituée pour être le centre de l'administration fiscale de l'empire.

Le général Mouraviev, auquel le soviét russe avait confié le commandement des troupes envoyées contre les Tchéco-Slovaques, ayant engagé ses régiments à passer dans le camp des contre-révolutionnaires, à Simbirsk, ses soldats ont refusé de le suivre et, sous les ordres du commandant en second, ont fait prisonnier leur ancien général, qui s'est suicidé.

Parmi les procès intentés à des ecclésiastiques en Italie sous l'accusation de défaitisme, un des plus retentissants a été celui de Mgr Dalla Valle, archevêque et abbé mitré d'Este, dans la province de Padoue. Ce prélat avait été traduit devant le tribunal pour un prétendu sermon défaitiste. Le tribunal l'avait acquitté par une sentence assez curieuse, qui acceptait pour vraies les dépositions des témoins à charge, malgré les nombreuses affirmations contraires des témoins à décharge, mais qui disculpait Mgr Dalla Valle d'avoir eu l'intention d'affaiblir les sentiments patriotiques de ses auditeurs.

Le procureur général avait recouru contre ce jugement. La cause fut portée devant la cour d'appel de Venise et elle a été tranchée définitivement en faveur de Mgr Dalla Valle. Non seulement la cour d'appel a maintenu l'acquiescement du prélat en question, mais elle a déclaré que les paroles reprochées à l'inculpé n'avaient pas été prononcées.

eut l'occasion de protester hautement contre le procureur général, qui avait proferé des paroles grossières à l'égard du Pape et de l'évêque de Padoue.

Un autre prêtre italien, Don Grassi, curé de Germignaga, accusé de défaitisme par les anticléricaux de Luino, a été acquitté sur toute la ligne par le tribunal de Varèse.

Soldats américains catholiques

Dans un camp d'entraînement aux États-Unis, deux mille hommes de l'armée nationale américaine attendaient, il y a peu de temps encore, de s'en aller « là-bas », ce qui, en Amérique, signifie, le front de France. Sur ces deux mille hommes, plus de huit cents étaient catholiques, la plupart d'origine irlandaise.

Ils étaient tous prêts à partir pour le dépôt du chemin de fer, et de là, pour le port d'où ils s'embarqueraient. Vingt-quatre heures auparavant, chaque soldat catholique avait fait imprimer sur sa fiche d'identité ces mots : « Faites chercher un prêtre », afin de pouvoir, blessé ou mourant, sur le champ de bataille, recevoir les dernières consolations de la religion catholique administrées par un de ses ministres. Comme le moment du départ approchait, l'aumônier du poste accourut, accompagné du secrétaire des Chevaliers de Colomb, apportant toute une brassée de chapelets, de livres de prière et de scapulaires. Chaque homme reçut un chapelet, un insigne du Sacré Cœur, un livre de prières et un scapulaire ; les non catholiques reçurent un Nouveau Testament.

« Mes amis, dit l'aumônier du poste, dans ses paroles d'adieu, vous allez vous embarquer pour la France, afin d'y combattre pour la cause de l'Amérique. Il vous arrivera de deux choses l'une : ou vous reviendrez à vos mères, ou vous tomberez en France dans le feu de la bataille, donnant votre vie pour votre cher pays, qui vous réclame ce sacrifice. Mais, laissez-moi vous dire cette dernière parole : De même que vous êtes désireux de revenir à vos foyers aussi sains de corps, d'esprit et de cœur qu'aujourd'hui, si votre vie vous est épargnée, de même devez-vous désirer conserver purs vos âmes et vos corps, afin que vous puissiez être aussi bien accueillis dans la maison de votre Père, au delà de la tombe. Adieu mes amis, que Dieu soit avec vous. »

La trompette résonna ; les hommes se mirent en rang et se rendirent du camp au train qui les attendait, en route pour la France enfin, et accompagnés de l'aumônier de leur propre régiment. La nuit auparavant, chaque soldat catholique s'était confessé, et, pendant plusieurs heures, douze prêtres avaient été occupés dans les salles de récréation des Chevaliers de Colomb à exercer leur ministère auprès des hommes. Pendant les messes du matin, chaque homme reçut la Communion, et enfin, l'âme et le corps préparés, ils partirent pour la grande aventure.

Un grand nombre de ces hommes venaient des États de l'intérieur et n'avaient jamais vu de plus grande étendue d'eau que celles de leurs fleuves ou de leurs étangs locaux ; aussi, lorsque le transport qui devait les emmener passa du port à la haute mer, où les destroyers attendaient pour escorter le convoi, plus d'un homme éprouva une appréhension plus vive à l'idée de passer dix jours environ au large, qu'à l'idée d'aller dans les tranchées.

Mais cette impression fut de courte durée, et, le jour suivant, chaque homme se considérait déjà comme un vrai loup de mer. Il n'y a pas grand-chose à raconter sur la vie quotidienne à bord d'un bâtiment de transport, même s'il était permis d'en donner les détails. Les lumières devaient être éteintes à la tombée de la nuit et dès l'aube étant faite de fumer après le coucher du soleil, les hommes étaient heureux de se retirer de bonne heure. La prière du soir et le rosaire étaient réchés chaque soir dans le salon des secondes par l'aumônier catholique du régiment, et tous les hommes y assistaient, sauf ceux qui étaient de service. On occupait les journées par des lectures, le drill et les exercices physiques ; un assez grand nombre d'hommes passaient leur temps à perfectionner leur connaissance de la langue française, car les soldats américains mettent leur amour-propre à la bien connaître.

Durant la traversée il n'y eut qu'un seul dimanche. L'aumônier catholique célébra la messe dans un des salons, et tous les soldats catholiques y assistèrent. Ce fut une cérémonie émouvante. La lumière du matin, qui entra à flots par les hublots, éclairait au fond de la pièce le buffet qui avait été transformé en autel par les soins du prêtre. Rien ne manquait des objets sacrés nécessaires à la célébration de la messe, car les femmes catholiques américaines se sont chargées de pourvoir chaque régiment catholique qui part pour le front de toutes les choses essentielles à la célébration des sacrements.

Les hommes, huit cents en tout, étaient les uns à genoux autour des tables, d'autres dans

les bas-côtés du salon ou groupés dans les portes et dans les couloirs, où se tenaient aussi quelques-uns des employés catholiques du bateau qui voulaient suivre l'office. Le prêtre prononça une courte allocution, suppliant les hommes d'avoir toujours présente à l'esprit l'idée qu'ils sont gardiens de l'honneur de leur Eglise et de leur patrie. Après la messe, les hommes entonnèrent d'une voix formidable le cantique le plus populaire parmi les Américains catholiques : Dieu saint, nous louons ton nom.

Ainsi passaient les journées du voyage. Un matin, lorsque les soldats montèrent sur le pont, ils virent les contours lointains d'une terre paraître à l'horizon. Un nom parcourut tout le vaisseau : « L'Irlande ! » En un instant, tous les hommes se précipitèrent pour apercevoir cette terre d'Irlande, pays d'origine des pères de nombre d'entre eux. Au bout de quelques heures, la côte devint de plus en plus distincte, et le pays se montra baigné dans les rayons de soleil d'un beau jour d'été.

C'était pour beaucoup d'hommes la première vision de l'Europe leur rappelant qu'ils se rapprochaient de plus en plus de leur but : la France. L'aumônier, qui était Irlandais, identifia plusieurs points de la côte à mesure qu'elle devenait plus visible et ce fut une source de joie pour les soldats de voir de leurs propres yeux des endroits qui jusqu'à présent ne représentaient pour eux que des noms.

Bientôt un autre côté apparut, que les soldats américains avaient été habitués à l'Angleterre, et, quelques heures plus tard, dans un port anglais, ils furent accueillis comme de véritables frères et alliés. Une partie de ces deux mille hommes ont traversé Londres et sont déjà en France. Irlandais et catholiques, ils ont quitté leur patrie avec la bénédiction de leurs prêtres pour soutenir la cause de leur pays sur les champs de bataille de l'Europe.

Un Américain catholique.

La guerre européenne

La contre-offensive française

Journée du 21 juillet

Communiqué français du 21 juillet, à 3 h. : Au cours de la nuit, les Allemands se sont bornés à des réactions d'artillerie au nord de l'Oureq et entre la Marne et Reims, notamment au bois de Courton et au bois du Rol.

Entre l'Oureq et la Marne, nous avons brisé de fortes contre-attaques dans la région de Griselles et de Bézu-Saint-Germain.

Nous avons maintenu nos positions.

Communiqué allemand du 22 juillet :

Entre l'Aisne et la Marne, la bataille continue avec une violence non diminuée. Malgré sa lourde défaite du 20 juillet, l'ennemi, engageant des divisions fraîches et des automobiles blindées nouvellement amenées, a effectué contre nos lignes de nouvelles poussées et des attaques acharnées. Ces attaques ont échoué. Les prisonniers confirmant que l'ennemi a subi de lourdes pertes.

La journée de combat d'hier, elle aussi, a valu de nouveau un plein succès aux armes allemandes. Entre l'Aisne et la région sud-ouest de Hartennes, un violent feu zoulait, à précédé, de grand matin, des attaques de l'infanterie ennemie. Au sud-ouest de Soissons et au sud-ouest de Hartennes, des attaques se sont effondrées déjà devant nos lignes. Au nord de Villenontoire, des éléments ennemis ont pénétré au delà de la route Soissons-Château-Thierry. Notre contre-attaque les a rejetés complètement. Villenontoire et Tigny ont été également des points où la lutte a été particulièrement vive. Elle s'est terminée en notre faveur, grâce à une contre-attaque réussie.

Le soir, de nouvelles attaques de l'ennemi au sud-ouest de Soissons ont été étouffées dans leur préparation. Là où elles ont été encore exécutées, elles se sont effondrées avec pertes.

Des deux côtés de l'Oureq, au cours de la matinée, l'ennemi a poussé à plusieurs reprises des pointes infructueuses contre nos lignes. Après avoir amené des forces fraîches, il a décliné de nouvelles attaques. Après un rude combat, nos contre-attaques ont brisé l'assaut de l'ennemi des deux côtés d'Oulchy-le-Château.

Au nord et au nord-ouest de Château-Thierry, nos détachements laissés sur le terrain avancé ont rendu difficile à l'adversaire l'approche de nos nouvelles lignes. Ce ne fut que dans la soirée que l'ennemi déclara sur ce point de fortes attaques, qui se sont effondrées avec de lourdes pertes pour lui.

Sur le front de la Marne, activité de l'artillerie.

Entre la Marne et l'Ardre, les Français et les Anglais ont continué leurs attaques. Ils ont été repoussés d'une manière sanglante.

Groupe d'armées du duc Albrecht : Nous

avons exécuté une pointe couronnée de succès dans les lignes ennemies près d'Ancerville.

Journée du 22 juillet

Communiqué allemand du soir : Calme sur de nombreux endroits du front de bataille entre l'Aisne et la Marne. Combats locaux au sud de l'Oureq.

La guerre des airs

Londres, 22 juillet.

(Reuter.) — Communiqué de l'Aéronautique : Dans la nuit du 19 au 20 juillet, nos escadrilles de bombardement attaquèrent à Mannheim les usines badouises d'aniline et de soude, les usines de produits chimiques Lanz, ainsi que celles des frères Guinli. Des docks, deux aérodromes, des trains, des routes et transports ont été également bombardés. Un de nos appareils n'est pas rentré.

Dans la journée du 20, nous avons attaqué les usines et les chemins de fer d'Offenburg et d'Oberrdorf. Nos escadrilles ont été violemment attaquées. Trois de nos appareils ne sont pas revenus. Nous avons abattu un appareil ennemi et contraint deux autres à atterrir désemparés.

La guerre sur mer

Londres, 22 juillet.

(Havas.) — Le contre-torpilleur français Marne a coulé un sous-marin allemand.

Transport américain coulé

Berlin, 22 juillet.

(Officiel.) — Le transport de troupes américain *Levidhan*, ancien *Vaterland*, de la Hambourg-America Linie, de 54,280 tonnes brutes, a été coulé le 20 juillet, sur la côte septentrionale de l'Irlande.

Les événements de Russie

Les maximalistes contre les Alliés

Londres, 22 juillet.

(Havas.) — Le gouvernement russe publie le radio-télégramme suivant :

« En raison du débarquement de détachements français et anglais sur la côte montanaise et la française participation d'officiers français avec les matins contre-révolutionnaires et avec les Tchéco-Slovaques vendus, j'ordonne à toutes les institutions militaires de ne pas permettre aux Français d'aller d'une ville à l'autre et de surveiller attentivement tous leurs actes. »

« Le présent décret fera force de loi jusqu'à ce que soient abrogées les causes qui m'ont obligé à le publier et qui seront expliquées plus tard. — « Signé : Trotsky. »

Nouvelles diverses

A Rome, M. le député Luzzatti, commissaire de la section pour les réfugiés, a démissionné ; tous les autres membres du commissariat ont également donné leur démission.

Quelques membres de la Chambre des représentants des États-Unis sont arrivés à Rome, où ils vont faire un séjour de quelque durée.

Selon les journaux de Rome, Kerenski aurait renoncé à aller en Italie et il se rendrait prochainement aux États-Unis, où il espère trouver une aide efficace en vue de l'organisation future de la Russie.

La fondation Karl Zeiss, à Jéna, a décidé d'acheter la villa que possédait le philosophe Heackel, et d'en faire don à l'université d'Iéna.

Le gouvernement du Honduras (Amérique centrale) a décidé que l'état de guerre existait avec l'Allemagne.

Malgré la ratification du traité de paix, un décret roumain proroge l'état de siège sans limitation de durée dans toute la Roumanie.

A l'occasion de la fête nationale belge, une cérémonie a eu lieu dimanche matin, à Sainte-Adresse, au cours de laquelle, le général Léman a été reçu publiquement par les membres du gouvernement belge.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

Les trimestres seront des semestres

Un article d'allure officielle publié dans les journaux berlinois étudie la question de l'après-guerre. L'auteur de cet article écrit :

« Les professeurs des universités et des écoles techniques supérieures de l'Allemagne se sont prononcés dans le sens d'une réduction de la durée des études pendant les premières années de l'après-guerre, cela afin de remédier aux pertes considérables que l'Allemagne a eues à déplorer. Ils proposent de diviser l'année d'études en trimestres et non plus en semestres comme c'était le cas jusqu'à présent. Ainsi, les étudiants qui auraient auparavant six semestres pourraient être accomplis en six trimestres. »

Echos de partout

UN DISPARU

Le professeur Grasset, de Montpellier, dont nous avons publié la nécrologie, l'autre semaine, fut toute sa vie un modèle de modestie et de charité.

Ses jours de consultation, son cabinet présentait une physionomie toute particulière : le pauvre condoyait le riche et chacun était reçu à son tour, sans distinction.

Sur sa table de travail, il avait déposé une petite tirelire où le malade déposait ses honoraires ; le professeur, chaque fois qu'on lui demandait le prix de sa consultation, répondait invariablement : — Ce que vous voudrez.

Et il détournait la tête quand le client approchait la main de la tirelire.

Médecin du cardinal de Cabrières, il entretenait avec lui les relations les plus cordiales. L'ami d'amitié avec Paul Bourget, il lui avait suggéré l'idée de faire entrer le cardinal à l'Académie.

Mgr de Cabrières ne fut pas élu. Pour le consolider, M. Grasset lui dit : — Bah !... que votre Eminence ne s'émeuve pas. Sougez que Jésus-Christ n'en a jamais fait partie.

M. Candace, le député nègre de la Guadeloupe, a prononcé, l'autre jour, à la Chambre française, un discours en faveur du renouvellement du privilège de la Banque de France, dans lequel, répondant aux après critiques de ses collègues socialistes, il n'a pas ménagé les éloges à l'établissement financier fondé par Napoléon.

Un régent de la Banque disait le soir : — Je suis bien heureux, nous voilà blanchis par un nègre.

MOT DE LA FIN

M. Candace, le député nègre de la Guadeloupe, a prononcé, l'autre jour, à la Chambre française, un discours en faveur du renouvellement du privilège de la Banque de France, dans lequel, répondant aux après critiques de ses collègues socialistes, il n'a pas ménagé les éloges à l'établissement financier fondé par Napoléon.

Un régent de la Banque disait le soir : — Je suis bien heureux, nous voilà blanchis par un nègre.

Confédération

La reine douairière de Grèce à Lucerne

La reine douairière de Grèce, venant de Vitznau, avec les princes André et Christophe, est arrivée à Lucerne et est descendue à l'Hotel national.

M. Delcassé en Suisse

M. Delcassé, ancien ministre français des affaires étrangères, est arrivé à Genève dimanche à midi. Il se rend auprès de son fils, le capitaine Delcassé, interné dans l'Oberland.

Les économies aux C. F. F.

Nous avons relaté, il y a quelque temps, que les Chemins de fer fédéraux avaient décidé de ne plus mettre de savon ni de rouleaux de papier dans les cabinets des voitures. Dorénavant, les essieus-mains en toile, qui avaient été maintenus, seront également supprimés, par mesure d'économie sur le blanchissage.

Les annonces criminelles

Le comité directeur de la Société des éditeurs de journaux, après avoir pris connaissance de l'initiative de l'Association de la presse vaudoise, relative aux annonces dangereuses, a décidé de l'appuyer.

LA SUISSE ET LA GUERRE

La frontière française entr'ouverte

La frontière française est ouverte aujourd'hui, mardi, jusqu'à 7 heures du soir.

On entend le canon dans les Grisons

Pendant toute la semaine, le bruit de la canonnade sur le front austro-italien a été entendu dans toute l'Engadine inférieure, de la Maloja jusqu'à Bergell.

Un aviateur étranger sur le Monte-Ceneri

Hier matin, lundi, à 8 heures trois quarts, un aéroplane de nationalité étrangère a survolé le territoire suisse, au-dessus des fortifications du Monte-Ceneri. Les soldats suisses qui gardent la frontière ont ouvert le feu contre lui sans l'atteindre.

Les bombes d'avions

Après des aéroplanes bombardiers qui s'égarèrent parfois chez nous, il est bon de savoir qu'il ne faut pas attendre, pour se mettre en sûreté, que l'avion suspect ait atteint le zénith par rapport à l'endroit où l'on se trouve ; en effet, le lancement des bombes se fait d'après des calculs dans lesquels entrent en ligne la hauteur de l'aéroplane, sa vitesse et le temps nécessaire à la bombe pour atteindre le but. Supposé un aéroplane volant à la hauteur de 4500 mètres et à la vitesse de 180 km. à l'heure, pour atteindre un but donné, le bombardier devra lâcher la bombe 1500 mètres avant de se trouver au-dessus du but visé. En effet, la bombe ne tombe pas perpendiculairement ; mais, en vertu de l'impulsion due à la vitesse de l'aéroplane, elle suit dans son trajet la direction de l'appareil et il se trouve que, au moment où la bombe frappe le sol, l'avion, qui a déjà fait quelques cents mètres de trajet depuis qu'il a lâché le projectile, survole perpendiculairement le point de chute. Si donc on attendait de voir l'appareil au-dessus de sa tête pour se mettre en sûreté, on risquerait de recevoir juste à cet instant la bombe que l'on redoutait.

Le convoi de bétail asphyxié

À propos du convoi de bétail trouvé asphyxié dans le fourgon qui l'amenait aux abattoirs de l'armée, à Ostermundigen, la direction des abattoirs

loirs déclare qu'il est certain que ce bétail a été victime d'un attentat. Il avait été mis en fourgon à Payerne. L'attentat a donc été commis entre Payerne et Ostermundigen.

LA VIE ECONOMIQUE

Huile de colza

Communiqué de la Centrale fédérale des graisses :

En vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 15 janvier 1918, la Centrale fédérale des graisses a le droit de disposer des huiles et graisses comestibles produites en Suisse et d'en ordonner le séquestre. En outre, d'après l'article 3 du sus-dit arrêté du Conseil fédéral et d'après la décision du Département suisse de l'économie publique du 4 février 1918, l'emploi de graisses et huiles comestibles et de leurs matières premières pour d'autres buts que celui de l'alimentation humaine n'est admissible qu'à la condition d'une autorisation expresse de la Centrale fédérale des graisses. Il en est ainsi de la récolte de colza et de l'huile en provenant. Quant aux dispositions de l'arrêté du Conseil fédéral et de la décision du Département suisse de l'économie publique déterminant suffisamment les devoirs des producteurs, ainsi que des fabricants et marchands d'huile, la Centrale fédérale des graisses, vu l'importance de la question, édit, en date du 22 juillet 1918, des instructions plus détaillées à ce sujet. Celles-ci sont envoyées, ces jours-ci, aux offices cantonaux de la carte de graine et aux feuilles d'avis cantonales. Nous y attirons l'attention des producteurs, des propriétaires de presses à huile, des commerçants et des consommateurs.

La ration de beurre du mois d'août

Communiqué de la Centrale fédérale des graisses et de l'Office fédéral du lait :

La distribution des cartes de graisses pour le mois d'août va commencer prochainement. En suite de la constante diminution de la production de beurre et de la continuation de la distribution de beurre à fondre, la ration normale de beurre pour le mois d'août ne pourra être que de 150 grammes, au lieu des 200 grammes prévus. Or, la carte de graine du mois d'août a des coupons de beurre pour 200 grammes. Il faudra donc que des coupons de la valeur totale de 50 grammes (ou un seul coupon de 50 grammes) soient employés pour l'achat de graine et portent la mention correspondante. Cela peut se faire de la même façon qu'en mars et avril, où les débitants de graine ont été autorisés à accepter comme coupons de graine les coupons de beurre, à condition de les marquer au verso d'un G (graisse, grasso) ou d'un F (Fett) ineffaçable.

POLITIQUE TESSINOISE

On nous écrit de Lugano, le 20 :

D'après le *Dovere*, dans la réunion de jeudi du Comité cantonal libéral-radical, on a reconnu la nécessité d'augmenter (contre le traitement) le nombre des conseillers d'Etat, en les portant de cinq à sept et cela — dit l'organe du parti — « pour deux raisons également importantes : l'impossibilité que cinq conseillers puissent, à eux seuls, suffire à une besogne énormément accrue et la nécessité morale de mettre à contribution pour la patrie toutes les forces vives du pays, en faisant un plus large part aux minorités dans le gouvernement, qu'elles soient de droite ou d'extrême gauche ». Mais il n'y aura pas de décision définitive avant que tous les organes du parti aient été consultés.

En tout cela, il est aisé de voir le contre-coup des derniers événements. *L'Union sacrée* n'était pas encore mûre, et il y a un an.

M.

On nous écrit de Lugano :

L'organe socialiste *Libera Stampa*, du 19 juillet, publie que, jusqu'à la fin de juin, les organisations ouvrières adhérant à la Chambre du travail étaient, dans le Luganaise, de 20 avec un total de 631 membres. Actuellement, — après les grèves de ces jours derniers, — le total est monté à 45, avec 2064 adhérents.

NOS MAISONS D'EDUCATION

Le collège de Saint-Maurice (Valais) a terminé son année scolaire le 14 juillet. Cet institut, qui comprend un gymnase classique de huit années, trois classes industrielles inférieures et un cours spécial pour les jeunes gens de langue allemande, a été fréquenté par 263 élèves, dont 41 Frimbourgeois. Le chiffre total des étudiants marque une baisse légère sur les années précédentes, baisse qui doit être attribuée aux difficultés des temps présents. Le collège de Saint-Maurice a eu, cette année, à déplorer la mort d'un de ses professeurs, M. le chanoine Frédéric Hoffmann.

Parmi les événements des plus importants de la période scolaire écoulée, il faut noter l'inauguration d'un cours d'esthétique, la prolongation des vacances de Noël et la suppression de celles de Pâques, et les représentations si réussies d'*Athalie*, qui clôturèrent l'année scolaire. La date de la rentrée sera indiquée ultérieurement par la Direction du Collège.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le choléra à Stockholm

Le nombre des cas de choléra constatés dans la capitale suédoise s'élève à 14. On signale un décès.

SUISSE

Victime de son dévouement

À Uesslingen (Thurgovie), une jeune fille de

11 ans, du maître charpentier Bachmann, s'est noyée dans la Thour, après avoir sauvé la vie à deux petites filles qui allaient se noyer.

Accidents alpestres

Mlle Alice Waldmeier, âgée de 18 ans, fille du colonel Waldmeier, qui s'était rendue dans la région des Churfirsten, sur le sommet du Gamserruck, voir le lever du soleil, en compagnie d'une autre demoiselle, a fait une chute dans les rochers et s'est tuée. Le corps a été descendu à Schwendi.

À l'occasion d'une excursion au glacier d'Alletsch, un élève de l'école cantonale thurgovienne, Hugo Trayer, fils d'un avocat, a été victime d'un accident.

Un touriste de Berne, nommé Meyer, qui, avec un compagnon, traversait, dimanche, sans guide, le Langgletscher, à l'extrémité supérieure du Lohschental, qui donne naissance à la Lonza, est tombé dans une crevasse, dont il a été retiré mort hier matin.

L'ÉPIDÉMIE

Un don de la Croix-Rouge américaine

Communiqué du Département militaire :

En date du 19 juillet, le Département militaire a reçu la lettre suivante :

Monsieur Camille Decoppet, Berne,

Monsieur le conseiller fédéral,

Profondément ému par l'extension que prend l'épidémie désastreuse qui sévit en Suisse, la Croix-Rouge américaine désire ardemment prêter son concours à ceux qui luttent contre le fléau. Si une aide financière pouvait vous être utile, nous mettons à votre disposition immédiatement les ressources nécessaires, jusqu'à la somme de 500,000 fr., pour l'établissement et l'installation d'hôpitaux spéciaux, de camps d'isolement ou telles autres mesures que vous jugerez à propos pour combattre la maladie. Le désir de la Croix-Rouge américaine étant de prêter au peuple de la République suisse un secours prompt et efficace, nous croyons préférable, M. le conseiller fédéral, de nous adresser directement à vous pour éviter toute perte de temps précieux.

Veuillez agréer, Monsieur le conseiller fédéral, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(Signé) Carl Patten Dennet,
deputy commissioner for Switzerland.

Le Département militaire a accepté cette offre généreuse de la Croix-Rouge américaine et a fait part à cette dernière des remerciements du Conseil fédéral en même temps que de l'assurance des sentiments de gratitude du pays tout entier. Il a chargé M. le médecin en chef de la Croix-Rouge, colonel Bohny, de se mettre en rapport à ce sujet avec le comité donateur.

Restrictions dans l'emploi du téléphone

L'administration des téléphones publie ce qui suit :

L'épidémie de grippe sévissant d'une façon tout à fait extraordinaire parmi les fonctionnaires et employés de l'administration des téléphones, il est indispensable, pour pouvoir assurer régulièrement le service au moyen du personnel non atteint, de réduire le trafic téléphonique.

Ne sont plus admises les communications de jour devant passer par plus de trois stations centrales. Le public est prié de ne plus téléphoner, jusqu'à nouvel avis, que dans les cas présentant un caractère d'urgence et de bien vouloir si possible faire usage de la poste pour ses communications qui devraient emprunter plus de trois stations centrales. Les téléphonistes avertiront les personnes qui téléphonent chaque fois que les communications demandées exigeront la coopération de plus de trois stations centrales.

A Porrentruy

À Porrentruy, l'épidémie vient d'enlever, dans la fleur de l'âge, M. Paul Choquard, fils aîné de M. le préfet Choquard. Le défunt a succombé dimanche matin à une double pneumonie, alors qu'on le croyait complètement hors de danger.

Quatre soldats bernois sont morts à l'hôpital et au Séminaire dans les journées de vendredi et samedi.

A Berne

Selon une communication faite au Conseil général, à Berne, 71 personnes sont mortes de l'épidémie dans cette ville.

La maladie atteint aussi les petits enfants.

La direction de police et le personnel sanitaire siègent en permanence. Le service des automobiles mis à la disposition du corps médical par la Ville fonctionne à la grande satisfaction de tous nuit et jour. Les soins les plus minutieux sont apportés à l'hygiène publique. Les rues sont arrosées en permanence et les voitures de tramways désinfectées également.

Dans les bureaux de la ville de Berne, on a accordé au personnel la permission de fumer, comme moyen préventif.

A Koppigen, la maladie a emporté le docteur Henzi, 31 ans.

A Bätterkinden, le pasteur Masel a succombé.

A Thoune

Le nombre des personnes malades s'élève à 464 ; 14 personnes ont succombé, dont 11 soldats suisses, 2 internés et 1 interné civil.

A Bienna

On annonce la mort du député Walker, de Bienna.

A Liestal

Le nombre des victimes sur la place d'armes de Liestal était de 19 jusqu'au samedi 20 juillet. Il y a eu trois décès parmi la population

civile. Le nombre des cas de pneumonie en traitement à l'infirmerie est considérable.

En Argovie

A Oberendingen, a succombé M. le docteur Weibel, qui n'était âgé que de 32 ans.

Dans la garnison du Saint-Gothard

On annonce la mort du capitaine Vogelz, de Linthal, commandant de la compagnie d'artillerie de forteresse II, actuellement en service au Gothard.

A Genève

L'épidémie que l'on croyait en période décroissante, a repris depuis deux jours plus d'extension. On signale deux cents nouveaux cas.

On signale trois nouveaux décès militaires. Jusqu'ici le nombre des cas militaires s'est élevé à 450, sur lesquels on a à déplorer 22 décès.

A Lugano

L'infirmier Tschäppät a été foudroyé par l'épidémie. Il était âgé de 23 ans.

Dans la cavalerie

Six guides de l'escadron I/6 ont succombé à Rümlang (Zurich) et un à Oberglatt.

Erreur d'information

Nous lisons dans le *Journal de Genève* de ce jour :

« On demande, de différents côtés, quel parti va prendre le Conseil fédéral, relativement à la mobilisation de la 2^e division, qui a été fixée au commencement d'août. Va-t-on mettre sur pied, à Fribourg, foyer de l'épidémie, plusieurs milliers d'hommes ? »

Le *Journal de Genève* a été mal informé : la ville de Fribourg est loin d'être « un foyer de l'épidémie ». Les cas y sont bien moins nombreux qu'ailleurs. Quand les soldats nous sont arrivés en masse, il y a eu, au premier moment, quelque difficulté pour satisfaire tant de besoins à la fois ; mais tout a été bien organisé ensuite pour soigner le mieux possible nos hôtes souffrants, et ils n'ont été si bien que le taux de la mortalité a été très faible chez eux.

Réunion ajournée

Ensuite des ordonnances fédérales, cantonales et communales, interdisant les réunions, l'assemblée générale de l'Assurance mutuelle vaudoise, convoquée pour le 25 juillet, est renvoyée jusqu'à nouvel avis. Une nouvelle convocation sera envoyée aux sociétaires dès que la situation sanitaire le permettra.

FRIBOURG

Retraite ecclésiastique renvoyée

Afin surtout que dans aucune paroisse les secours religieux ne soient en souffrance en ce temps d'épidémie, S. G. Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, a décidé d'ajourner la retraite ecclésiastique qui devait avoir lieu dans les premiers jours d'août.

Notre tribut à l'épidémie

On a enterré à Heidenried une jeune fribourgeoise décédée à Liestal le soldat Séverin Dousse, dont la famille habite Schwyz. C'était un jeune homme travailleur et économique, qui faisait le contentement de ses parents et de l'édification de la paroisse.

La messe de nos recrues

On nous écrit : La messe militaire qui fut célébrée dimanche, à Bertigny, pour les recrues fribourgeoises qui y sont en quarantaine, a revêtu, de par les circonstances, le caractère d'une manifestation particulièrement émouvante. Le souvenir des trente camarades à qui la mort n'a pas permis de revoir la terre fribourgeoise, imprégné d'une mélancolie grave la beauté des cérémonies religieuses. On songeait que la guerre avait exercé sur nous ses ravages et que, tout comme les combattants, nous avions à implorer la miséricorde de Dieu pour ceux qui furent des frères d'armes. Aussi, lorsque, par les paroles viriles et consolantes à la fois de M. l'abbé Siffert, qui parla de la récompense des soldats du Christ suivant l'austérité du devoir, la chorale improvisée nous fit goûter la douceur des espérances liturgiques, bien des regards se voilèrent et bien des cœurs furent conquis par la noblesse du sacrifice saintement accepté. L'hymne national, chanté par les recrues et terminant la sainte messe, fut l'occasion d'allier notre fier patriotisme à notre amour de Dieu et de nous souvenir que la patrie ne se soutient que par la permission et la bonté de Dieu tout-puissant. Une recrue fribourgeoise.

Baccalauréat

Les élèves suivants, du collège Saint-Michel, ont obtenu le diplôme de bachelier ès sciences commerciales :

Auguste Schumacher, de Wangen (Solothure) ; Charles Eigenmann, de Fribourg ; Paul Bulliard, de Rossens ; Joseph Emonet, de Martigny ; Odo Chiolero, de Turin ; Louis Magos (interné belge), de Walre ; André Piolino, de Sainte-Croix (Vaud) ; Gabriel Bise, de Fribourg ; Joseph Darbi, de Follina (Italie) ; Maurice Carrat, de Presinge (Genève) ; Gaston Waldmeyer, de Fribourg.

Licences en droit

MM. Louis Dupraz, de Rue ; Bernard de Vevey, d'Estavayer ; Giuseppe Respini, de Locarno ; Alfred Thalman, de Romoos (Lucerne), ont passé avec grand succès l'examen de licence en droit.

MM. Paul Thoria, de Villars-sous-Mont ; Franz Ulrich, d'Arth (Schwyz) ; Charles Chappatteau, interné français, de Vitry-sur-Seine ; Charles-Eugène Soulas, interné français, de

Paris, ont passé avec le même succès l'examen de licence ès sciences commerciales.

Université

La Faculté de droit a élu comme doyen, pour l'année 1918-1919, M. le professeur Pierre Eby, de Fribourg.

La Faculté des lettres a élu comme doyen pour l'année 1918-1919 le révérend Père Léon Michel, O. P.

Doctorats à la Faculté de droit

M. Thadée Skowronski, de Varsovie, a présenté, à la Faculté de droit, une thèse intitulée : *La question de l'approvisionnement de la Suisse en blé avant la guerre mondiale*, qui a été acceptée avec la note *summa cum laude*. Il a obtenu la même note pour l'examen oral.

A la même Faculté, le R. P. Fr.-Antoine Weve, O. P., Hollandais, a obtenu la note *summa cum laude* pour sa thèse, qui porte le titre : *Grundlage der Staats- und Gesellschaftslehre nach dem System des hl. Thomas von Aquin*. Il a obtenu la même note pour l'examen oral.

M. Herrmann Mätzler, de Saint-Gall, a obtenu la note *magna cum laude* pour sa thèse, qui est intitulée : *Die kantonalen Versicherungsgerichte*, et la même note pour l'examen oral.

M. Walther Perrig, licencié en droit, de Brigue, a traité un sujet valaisan : *Die Finanzgesetzgebung der Republik Wallis 1802-1810*. Il a obtenu la note *magna cum laude*.

La thèse de M. Louis Renevey, licencié en droit, professeur au Collège, porte le titre suivant : *Les modes de transfert de l'assurance en cas de décès*. Elle a été acceptée avec la note *cum laude*.

M. A. Charasch, journaliste, de Rowno, en Ukraine, a traité le sujet suivant : *Die Rechtstellung der Presse mit besonderer Berücksichtigung des russischen Presserechts*. Il a obtenu la note *cum laude* pour sa thèse et la note *magna cum laude* pour l'oral.

M. Remi Kaufmann, d'Arni (Argovie), a choisi un sujet de droit canonique : *Das kirchliche Vermögensrecht des Kt. St. Gallen*. Cette thèse a obtenu la note *legitime* et l'examen oral a mérité la note *magna cum laude*.

M. Edouard Bobke, Polonais, a été admis avec la note *legitime* pour l'écrit et l'oral. Sa thèse est intitulée : *Die Abweichungen des Eheprozesses vom ordentlichen Zivilprozess nach kanonischem Recht*.

Doctorats ès lettres

M. Giuseppe Zoppi, de Broglio (Tessin), vient de passer son examen de docteur à la Faculté des Lettres. Sa thèse, intitulée *Un poeta ticinese, Francesco Chiesa*, lui a valu la note *magna cum laude* ; les épreuves orales, la note *summa cum laude*.

Le révérend Père Pierre Lumbreras, O. P., d'Avila (Espagne), a passé son examen de docteur à la Faculté des lettres et obtenu la note *cum laude* pour sa thèse et aussi la note *cum laude* pour ses épreuves orales. Sa thèse est intitulée *De dubio methodico Cartesii*.

Doctorats es sciences

M. Evrist Rampa, de Poschiavo (Grisons), a passé, à la Faculté des sciences de notre université, le 22 juillet, son examen de doctorat, avec la note *cum laude*. Sa thèse est intitulée : *Ueber Vorkommen von Jonen kleiner und mittler Beweglichkeit in der Atmosphäre und ihre Abhängigkeit von meteorologischen, zeitlichen und örtlichen Faktoren*.

M. Jan Namyslowski, d'Alexandroff (Pologne), assistant du Laboratoire de chimie, a passé, à la Faculté des sciences, son examen de doctorat, avec la note *cum laude*. Sa thèse est intitulée : *Ueber die Einwirkung von Diphenylchloroessigsäure auf m- und p-Toluidin und auf die beiden Methylamine*.

Ecole Vogt

L'audition de fin d'année de l'école Vogt a été supprimée ; les élèves recevront par la poste le catalogue des notes. Cette liste accuse, pour le cours préparatoire de solfège 23 élèves, pour le cours de violoncelle 8, et, pour les cours de flûte, clarinette et trompette 42 élèves.

Les ressources de l'institution ne permettront guère de continuer la faveur des cours gratuits à un aussi grand nombre d'élèves ; aussi le comité étudie-t-il le moyen de faire face aux difficultés présentes, de réduire le nombre des bénéficiaires, comme aussi d'entrer en un contact plus prononcé et avantageux avec le Conservatoire.

Le travail de cette année a été bon et un certain nombre d'élèves ont obtenu des résultats très satisfaisants.

Procès de la Banque de l'Etat

MM. les avocats Dupraz, au nom de M. Eggi, et Veyras et Dunand, au nom de M. Sallin, ont déclaré interjeter recours au Tribunal fédéral contre le jugement au fond rendu par la Cour d'appel du canton de Fribourg, dans leurs procès contre la Banque de l'Etat.

Pour l'hygiène

Nous avons signalé déjà le petit guide « Contre la tuberculose », rédigé par M. le docteur Olivier, de Lausanne, dont la maison Pétar-Gallier-Kohler a offert une importante édition à la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose. Les conseils d'hygiène, les directions prophylactiques que contient ce petit guide sont de la plus grande actualité et l'on ne saurait assez recommander la rigoureuse application en ce temps d'épidémie.

Grâce à la bienveillance de la Direction de l'Instruction publique, qui a autorisé le corps enseignant à servir d'intermédiaire, cet excellent guide se répand peu à peu dans tout le canton.

Le Collège Saint-Michel

Nous relevons les points suivants dans l'excellent aperçu de M. le recteur Jacoboud sur l'année scolaire qui vient de se terminer :

La fréquentation n'a pas souffert autant qu'on aurait pu le croire et qu'on le craignait il y a quatre ans. Seules les sections extérieures commencent à fléchir, puisque leur chiffre d'ensemble, qui, de 505 qu'il était en 1914, s'était même élevé l'année dernière à 525, tombe cette fois à 440, accusant une diminution subite de 65. Que la guerre soit la cause de ce déchet, on n'en saurait douter, étant donné que le nombre des Français est descendu de 327 à 294, et celui des Allemands de 192 à 30. La Villa Saint-Jean a perdu la plupart de ses Brésiliens et de ses Mexicains, empêchés de traverser l'Océan. Mais l'ancien Collège, qui se recrute principalement en Suisse, oscille toujours autour de 580 (579 en 1914 et 571 en 1918), bien que sa Section administrative souffre de la crise des Postes, Télégraphes et Chemins de fer. Aussi, la fréquentation totale se maintient-elle au-dessus de mille; elle est exactement de 1,011.

Le nombre des Suisses a été de 550, dont 314 Fribourgeois, 59 Bernois, 28 Valaisans, 20 Soleurois, 17 Genevois, 16 Tessinois, 14 Vaudois, 13 Argoviens, 13 Saint-Gallois, 12 Neuchâtelois, 10 Bâlois, 10 Zurichois, etc. On trouvera les autres détails, ainsi que la répartition des 461 étrangers entre les diverses nationalités, dans le tableau de statistique générale, qui est à la page 41.

Pour la pension, tandis que 250 élèves restaient chez leurs parents, en ville et 30 dans le voisinage, 32 seulement occupèrent les pensions de la ville. Par contre, 265 élèves ont été à la Villa Saint-Jean, 176 à l'Internal, 80 au Pensionnat du Père-Girard, 61 au Pensionnat Saint-Louis, 88 au Pensionnat Saint-François de Sales, 31 à Berlioz, 21 au Petit-Rome, 12 à Saint-Pierre et 12 au Sonnenberg.

SECTION LITTÉRAIRE ET SECTION COMMERCIALE

Les littéraires réunis, soit les deux Gymnases et le Lycée, forment avec un total de 326, la majorité du Collège actuel; mais les 245 élèves de l'Ecole commerciale n'en égalent pas moins tout le Collège d'il y a trente à quarante ans. On voit par là le chemin que nous avons fait. Pourrait-on songer à séparer les deux éléments, surtout résoudre la question de l'agrandissement des installations, car il devient de plus en plus urgent de bâtir? L'idée n'en serait pas moins séduisante à un autre point de vue.

Chacune des deux moitiés présenterait plus d'homogénéité, et l'administration en serait incomparablement plus facile, au moins dans le Collège classique, car on ne saurait prévoir ce que deviendraient les commerçants abandonnés à eux-mêmes. Mais de très graves considérations militent en sens contraire. Sans compter qu'il en résulterait un surcroît de dépenses, une foule de services et d'installations devant être organisés à double, ce que Mgr Cosandey nous faisait remarquer il y a bientôt quarante ans, en rappeurant les tentatives de scission qui avaient heureusement échoué vers 1840, sous les Jésuites, garde toute sa raison d'être à notre époque. En mettant les aspirants à l'état ecclésiastique tout à fait à part, dans un petit séminaire, nous formerions un clergé sans points de contact avec les laïcs instruits, et ces derniers s'éloigneraient beaucoup plus qu'on ne pense des ecclésiastiques, comme on le voit par exemple de certains pays voisins. Actuellement, unis sur les bancs de l'école, et ayant reçu la même formation, les deux éléments continuent, dans la vie publique, à collaborer pour le bien du pays et de la religion. Une grande partie de la force du canton de Fribourg vient de là, et ce qui s'est fait pendant les trente dernières années trouve aussi là son explication. Gardons-nous donc de rompre avec ce passé, qui remonte au Bienheureux Cansius. Le même raisonnement, quoique sous des aspects un peu différents, vaut pour notre Ecole commerciale comparée avec le Collège classique. C'est d'ailleurs ce que confirme la pratique de la plus grande partie de la Suisse; presque partout le même collège, la même école cantonale réunit les divers genres d'études secondaires; on ne voudra pas faire autrement dans notre canton de Fribourg.

MILITARISME ET CENTRALISATION

On se fait peu à peu, semble-t-il, à cette guerre, qui, depuis bientôt quatre ans, divise l'humanité en deux moitiés, semant partout la mort et les ruines, bouleversant les relations économiques au point de rendre la vie de plus en plus difficile, et suscitant des haines qui restent une menace pour les générations futures. Mais il serait à désirer que, tout en se résignant au mal, on se pénétrât sérieusement des leçons qui s'en dégagent. Car en développant à ce point leurs armements, en faisant ainsi converger vers une œuvre de pure destruction toutes les ressources du pays, y compris celles des générations futures, dont un crédit illimité permet de disposer par anticipation, les Etats vont certainement à l'encontre de leur but naturel, qui n'est pas de développer indéfiniment leur puissance, mais de tout protéger, de faire régner partout l'ordre et la justice, et de promouvoir tous les progrès. Quelques années avant la guerre, un homme politique s'était vanté d'avoir été les lumières du ciel. Le mot était typique, faisant image et rendant bien la chose. Peut-être serait-il à propos, maintenant, de rallumer partout ces lumières du ciel, soit les enseignements de la religion chrétienne. On y retrouverait la notion d'une justice supérieure, émanée de Dieu, qui s'impose aux Etats eux-mêmes et limite leur pouvoir, en réglant leurs rapports avec les simples particuliers. On comprendrait que, loin d'exister pour eux-mêmes, les Etats sont essentiellement subordonnés au bien général, et que le système de la nation armée est incompatible avec leur but, de sorte que la guerre, sans être précisément supprimée,

pourrait être ramenée enfin à ses justes limites.

Or, il y en a, malheureusement, qui, loin de se rendre à cette grande leçon des événements, prétextent plutôt de la guerre elle-même pour pousser encore, chez nous, au militarisme et à la centralisation. L'ancien patriotisme, qui, né du sol et développé au sein de la famille sous l'égide du canton, avait certes fait ses preuves, puisque, après avoir été la Suisse, il l'a conservée jusqu'ici, ne leur suffirait plus, et ils voudraient y substituer un patriotisme de commande, imposé par le pouvoir central, sous forme d'une instruction civique ou les lumières du ciel seraient remplacées par la théorie de l'Etat moderne avec toutes ses conséquences pratiques. Même on façonnerait les corps par une gymnastique fédérale tendant à améliorer la race et préparant au service militaire qu'exige le système de la nation armée, sans se demander si, en de pareilles matières, où la personne humaine est en cause, les droits inaliénables des individus et la liberté des familles ne devraient pas être respectés. Pour ce qui est de l'Etat, surtout si on lui adjoint la qualification de « moderne », nous n'admettons pas qu'il existe en Suisse de la même manière que dans les grands pays voisins. Chez nous, pris tels que l'histoire nous a faits, tels que notre liberté veut que nous restions, il n'y a jamais eu et il ne doit pas y avoir d'Etat tout court, mais vingt-cinq petits Etats réunis en une Confédération. Bien plus, appliquée soit à cette dernière soit aux cantons, la dénomination d'Etat n'a pas le même sens que dans les pays d'origine et d'organisation unitaire ou monarchique. Pas plus maintenant qu'autrefois, nous ne sommes tenus d'être et de faire comme les autres. Si cette manie d'imitation avait existé chez nos ancêtres, au moment où la Suisse s'est formée, nous serions devenus une monarchie ou une seigneurie féodale; jamais nous n'aurions été ce qu'on appelle si bien, non pas un Etat, mais « les Suisses », expression pittoresque et pleine de sens, montrant que les libres habitants de la Suisse étaient, chez eux ce que le roi et les seigneurs étaient ailleurs, les maîtres du pays. On supprimerait la Suisse, en y créant un Etat unique, distinct des citoyens. L'Etat moderne, centralisé et absolutiste, se subordonnant tout et planant au-dessus de tout, ne nous régènerait pas moins que la féodalité à nos ancêtres.

RESTER AU MILIEU DES CAMPAGNARDS

Un préjugé qu'on ne saurait trop combattre, c'est que, dès qu'on a un peu plus d'instruction que d'ordinaire, il faille aller s'établir dans les villes. Les curés sont les seuls qui, après avoir fait tout leur collège et quatre ans de théologie, passent leur vie au milieu des campagnards, et encore notre loi les rend-elle inéligibles à la députation. D'autre part, il répugne aux représentants des autres professions libérales, et mêmes aux citoyens propriétaires de domaines, d'aller à la campagne autrement que pour y passer quelques semaines de villégiature sans entrer en contact avec les paysans. C'est cette forme de désertion des campagnes qui est surtout regrettable, parce qu'elle nuit également aux paysans, privés par là de représentants un peu qualifiés, et aux citoyens, qui la vie au grand air et de contact avec la nature régénèrent. Un peu plus de mélange intime et de bons rapports entre les deux catégories de population s'aurait surtout en Suisse, étant donné notre passé et notre organisation démocratique. Nous estimons même que l'instruction se combinerait très bien avec les occupations rurales, rendues désormais moins pénibles par l'emploi des machines; mais il faudrait qu'on la recherchât davantage pour elle-même, moins pour occuper ces fonctions de bureau, où l'on est toujours asservi, souvent dans la gêne et régulièrement sans perspective d'avenir.

L'ÉCOLE COMMERCIALE

De date récente, notre Ecole commerciale profite de l'expérience de ses vingt ans d'existence pour préciser et compléter son organisation en s'adaptant aux besoins du public et au développement des études. Le but qu'elle poursuit est plutôt professionnel, puisqu'on en sort pour entrer directement dans la pratique; ce qui ne l'empêche pas de viser en même temps à une bonne formation générale, soit au développement des facultés et à l'acquisition des notions d'ensemble que doit avoir tout homme instruit. A ce dernier point de vue, elle accorde une certaine place à l'instruction religieuse et à l'histoire, qui doit être avant tout celle de la Suisse, et elle compte principalement sur les langues, à condition qu'on ne les enseigne pas exclusivement pour les besoins de la conversation et de la correspondance, par la méthode directe, qui va sans intermédiaire des mots aux choses et des choses aux mots, sans dégager constamment les idées, qui sont l'âme des mots et donnent l'intelligence des choses. Que les lettres, traitées de cette façon, soient du pur vernissage, nous l'accordons aux positivistes; mais il en est autrement de la méthode qui, à propos de langues et de textes, rapporte tout aux idées et fait des idées le centre du travail intellectuel; celle-ci est la vraie méthode, la méthode qui instruit tout en développant l'intelligence. (Mais le caractère dominant de l'Ecole commerciale n'en est pas moins professionnel, aussi bien dans les classes inférieures que dans les classes aboutissant au baccalauréat, et c'est là surtout ce qui l'oblige à se spécifier.

L'AVENIR

Indépendamment de la prolongation de la guerre, l'avenir reste sombre; car l'antagonisme des classes s'ajoute aux rivalités économiques et aux haines de races pour menacer l'ordre social et la paix du monde. Quoi qu'il en soit de pareilles inquiétudes, notre canton de Fribourg n'a qu'à se féliciter d'être resté avant tout agricole, ce qui ne l'a pas empêché d'utiliser habilement la force motrice de ses cours d'eau et, par la fondation d'une université, de se placer au premier rang pour l'instruction. Mis au bénéfice de cette situation, nos jeunes

gens, tout en rendant hommage à l'intelligence et au dévouement des hommes qui, forts de la confiance que leur accordait le pays, n'ont pas hésité à la criser, ne peuvent mieux faire que de s'armer eux-mêmes, par l'étude, l'ardeur au travail et l'acquisition des solides vertus, en vue des devoirs qui se préparent. En restant fidèles à la pratique de la religion, ce qui est encore une caractéristique du canton, ils se ménageront le meilleur gage de succès: l'appui de la Providence.

Régiment d'infanterie 7

Une délégation du Conseil d'Etat s'est rendue dernièrement à Berne, auprès du chef du Département militaire fédéral, afin de lui demander de retarder la mobilisation du régiment fribourgeois, en considération de l'épidémie de grippe.

En outre, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Etat a décidé de renouveler cette démarche auprès du Conseil fédéral.

Nous apprenons à l'instant que la mobilisation du 7^{me} régiment vient d'être ajournée au mois de septembre.

Conservatoire et académie de musique

Notre école de musique vient de fermer ses portes après une année de travail paisible et fructueux. Pour les raisons que l'on sait, les auditions de fin d'année n'ont pas pu avoir lieu et cela est regrettable, car elles eussent été intéressantes, soit grâce à leurs programmes, soit à cause de leurs exécutions préparées par un travail intense et soutenu.

Voici quelques extraits de l'excellent rapport de M. le directeur P. Haas, en tête de l'annuaire :

« Le chiffre de nos inscriptions, qui était tombé à 100 pendant la première année de guerre, est remonté à 134. Il y a cette année une augmentation réjouissante et j'exprime le vœu que l'année prochaine cette tendance ascendante se maintienne, car une ville d'enseignement par excellence comme Fribourg doit fournir au moins le double du chiffre actuel. Il est vrai que la guerre fait sentir son influence néfaste dans ce domaine, bien que nous ayons un excellent corps enseignant et que nos finances de cours soient très beaucoup inférieures à celles de toutes les institutions similaires de la Suisse. La plupart des écoles de musique suisses ont encore haussé leurs prix ces derniers temps, à cause du renchérissement de la vie. Chez nous, nous ne l'avons pas fait encore pour différentes raisons.

« Quant au nombre d'inscriptions pour chant individuel, il est de 6. Un nombre d'élèves plus grand aurait l'avantage d'amener une diminution de la finance de cours pour cette branche. Nous ouvrirons, l'année prochaine, un cours de chant (solfège supérieur) qui permettra aux membres de nos chorales de se perfectionner dans la formation de la voix et dans la lecture à vue. Le prix en sera modique.

« Pour l'accompagnement du chant grégorien, 15 élèves se sont inscrits, un chiffre qui promet pour l'avenir. Nous voulons une attention toute spéciale au développement de cette branche.

« Le cours d'histoire de la musique, interrompu pendant quelques années, a enregistré 6 élèves. Ce chiffre augmentera quand ce cours sera déclaré obligatoire pour l'obtention du diplôme.

« Les cours généraux de solfège, de théorie des formes, de dictée musicale ainsi que les classes d'harmonie et d'accompagnement informent une fréquentation relativement satisfaisante. Cela ne veut pas dire que le nombre d'inscriptions pour ces branches ne puisse être plus grand.

« Pour l'année prochaine, nous pensons réorganiser de cours de diction mais en visant tout d'abord aux exercices pratiques. Nous songeons également à créer, à titre d'essai, un cours de *quatuor à cordes*, dont l'utilité est si grande pour le jeu d'ensemble.

« Ainsi qu'on le peut constater par ces citations, notre conservatoire, dirigé par la main experte et ferme de M. Haas, entre dans une période de prospérité renaissante à tous égards.

Exposition suisse de lapins

Malgré les difficultés de temps présents, la Société cantonale neuchâteloise d'aviculture, Section de La Chaux-de-Fonds, vient d'ouvrir l'Exposition annoncée pour les 20, 21 et 22 juillet.

A une époque de l'année où l'élevage ne bat pas son plein, pareille organisation aurait certainement réuni plus de 1000 lots (sujets adultes). Tout de même, nus y trouvons une superbe collection d'environ 400 lots, venus de toutes les parties de la Suisse. Dans les listes des prix, pour le canton de Fribourg, nous relevons les noms des éleveurs suivants :

Station d'élevage et d'importation de Courtépain, un prix d'honneur, 1^{er} prix et un H^{me} prix pour Blets de Vienne, et H^{me} prix de collection pour la même race; deux H^{ms} prix pour Blancs de Vienne; un prix d'honneur et 1^{er} prix pour Havane; A. Schmidt, La Verrière, un 1^{er} prix pour Argents de Champagne; W. Fasnacht, Montilier, un 1^{er} prix pour géant des Flandres; O. Ott, à Mraz, un H^{me} prix pour Bêler français.

L'honneur du comité d'organisation, nous dirons que toutes les mesures étaient prises pour maintenir le local dans un parfait état d'hygiène, soit pour les visiteurs, soit pour les animaux exposés: Grande action, désinfection constante par des arrosages fréquents avec une solution de lysol.

Stimulant Apéritif au Vin et Quinquina

Dernière Heure

La contre-offensive française

Informations de journaux

Paris, 23 juillet. (Havas). — La Liberté de Paris dit que les patrouilles françaises opérant avec Château-Thierry comme base ont appris que la retraite de l'ennemi s'étend sur plusieurs kilomètres de profondeur.

L'artillerie ennemie est fait à peine entendre, ce qui semble indiquer que le commandement allemand a ordonné de la reporter en arrière.

La Liberté ajoute que, au cours de nos rapides avances au nord de l'Ourog, les fantassins français ont eu la joie de capturer une batterie de 155 française, abandonnée le 27 mai, et que les Allemands utilisaient depuis contre les Français.

Les canons ont été retournés contre les Allemands, ceux-ci n'ayant pas pu les détruire.

Commentaire allemand

Berlin, 23 juillet.

(Wolff). — Les escadilles aériennes allemandes de chasse et de combat employées, le soir du 21 juillet, au sud de l'Aisne, altèrent à la bombe et à la mitrailleuse les rassemblements de troupes ennemies et infligèrent ainsi à l'adversaire de lourdes pertes. On put observer souvent des rassemblements et des colonnes ennemies, qui se dispersaient en hâte.

Selon les dires unanimes des troupes allemandes, les pertes de l'ennemi ont extraordinairement lourdes. Cela est d'ailleurs confirmé par les déclarations des prisonniers ramenés par les Allemands.

Dans la forêt à l'est de Poisy, le 21 juillet, les Allemands observèrent de nouveaux rassemblements de cavalerie et d'infanterie ennemis. Ils dirigèrent aussitôt sur ces objectifs un tir de destruction, qui obligea les troupes ennemies à se dissoudre. La cavalerie ennemie disparut en fuite dans la direction de l'ouest.

La grande bataille en vue de la décision décisive par Foch s'est encore une fois terminée, le quatrième jour, par l'insuccès du généralissime de l'Entente. Sur tout le front principal d'attaque, de l'Aisne jusqu'à la Marne, les divisions fraîches de l'ennemi se saignèrent de nouveau sans pouvoir obtenir le moindre avantage.

Là où l'ennemi, en lançant sans égard d'énormes masses de troupes, avait réussi à pénétrer dans nos lignes, il en fut de nouveau immédiatement repoussé. C'est ainsi que les forces ennemies, qui s'étaient avancées au delà de la route de Château-Thierry à Soissons, furent repoussées, après une contre-attaque allemande réussie et sous le tir de poursuite des Allemands.

Les pertes de l'ennemi ont été particulièrement lourdes sur les points principaux de la lutte, comme vers Villenonville et Tigny. Ni l'emploi de nombreuses escadilles de tanks, ni celui des brouilleurs artificiels, ni la dépense inconsidérée de ses forces ne purent amener l'ennemi à son but.

L'unité de front

Rome, 23 juillet.

D'après le Giornale d'Italia, il a été établi, à la suite d'un accord entre la France et l'Italie, que les hommes obligés de faire du service militaire en Italie et en France et qui remplissent, pendant la guerre, cette obligation en France, seront considérés, pour tous les effets de loi, comme faisant leur service en Italie. Ils seront par conséquent exemptés des peines prévues pour les déserteurs et les réfractaires.

La démission du cabinet autrichien

Vienne, 23 juillet.

(B. C. V.). — La Wiener Zeitung publiera aujourd'hui la lettre autographe suivante de l'empereur :

« Cher Dr chevalier von Seidler,

« En raison de la situation parlementaire vous m'avez soumis la demande de vous relever de vos fonctions. Les autres membres du cabinet se sont joints à cette demande. Vous m'avez donné comme raison de cette démarche que vous ne vous promettiez aucun succès des efforts que vous avez faits pour réunir une majorité à la Chambre des députés, afin de faire voter les crédits nécessaires à l'Etat, mais que les obstacles se trouvaient être uniquement dans votre personne et dans ses rapports avec un parti politique qui ne repousse pas les crédits d'Etat, mais qui, au contraire, serait prêt à appuyer un gouvernement poursuivant la même politique générale.

« Dans ces conditions, vous voyez vous-même dans votre démission une condition préliminaire d'un délaicissement de la situation parlementaire. Quoiqu'il me soit très pénible de renoncer à votre activité ultérieure dans le poste occupé par vous à mon entière satisfaction, dans des circonstances très difficiles, je ne peux pourtant pas refuser de tenir compte de vos raisons. Guidé par l'intention de voir la politique que vous avez poursuivie se continuer avec la collaboration de la représentation populaire et en maintenant des rapports de pleine confiance avec les groupes qui sont prêts à voter en faveur des crédits de l'Etat, je suis disposé à accepter la démission de tout le cabinet et je le charge de liquider les affaires en cours jusqu'à la formation du nouveau cabinet.

« Eckartsau, le 22 juillet 1918.

« Signé: Charles. »

Le nouveau cabinet hollandais

La Haye, 23 juillet. M. Nolens n'aurait pas accepté de former le ministère hollandais, et cette charge aurait

été confiée à M. Idenburg, gouverneur des Indes hollandaises jusqu'en 1905, et l'un des chefs du parti antirévolutionnaire (parti libéral des catholiques).

Un pèlerinage Italien

Livourne, 23 juillet.

Chaque année une cérémonie solennelle a lieu dans un sanctuaire de Notre-Dame qui domine Livourne et qui est le plus célèbre lieu de pèlerinage de la Toscane.

Avant-hier, à l'occasion de cette cérémonie, Mgr Gianti, évêque de Livourne, a prononcé un discours dans lequel il a exalté la vaillance de l'armée et de la population. Plusieurs députés étaient présents, entre autres le maire de la ville, comte Orlando, et le député Cassuto. Les consuls des nations alliées, les autorités civiles et militaires et des représentants officiels des troupes italiennes et des armées alliées s'étaient joints à eux.

SUISSE

Notre pain s'améliore

Berne, 23 juillet.

Le Département militaire a pris un arrêté modifiant la composition de la farine pour la fabrication du pain.

Le nouveau mélange devra se composer de 10 % de riz, 10 % de maïs et 80 % de farine américaine.

Les prix maxima de la farine restent les mêmes. L'arrêté entre en vigueur immédiatement. Pour la période de transition, il sera permis de mélanger la vieille farine avec la nouvelle composition.

L'épidémie

Lugano, 23 juillet.

On signale, en ville, deux nouveaux cas de décès par suite de la grippe. L'un des victimes est un ouvrier boulanger allemand, Otto Kleinbeinz, qui est tombé sur le sol, comme foudroyé.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

18 juillet. — Stevan, Angèle, fille d'Amédée, et de Thérèse Valenti, de Bassano (Italie), 26 ans, Neuveville, 104.

Gobel, Justin, fils de Jean, agriculteur, de Sorens, 60 ans, Preston centrale.

18 juillet. — Stevan, Angèle, fille d'Amédée Fleury, née Ecabert, Justine, veuve de Paul, de Merveiler (Berne), 51 ans, Chemin des Poinniers, 1.

Peter, Ernest, époux d'Hélène, née Baumann, relieur, de Genessee (Lucerne), 37 ans, rue d'Or, 63.

19 juillet. — Rial, Jeanne, fille de Jules, et de Marie, née Gotschmann, de Bellegarde, 10 ans, rue du Pont-Suspendu, 90.

Mauron, Marie, fille de Pierre, de Sales (Sarine), prébendaire à la Providence, 28 ans.

21 juillet. — Hess, Robert, fils de Louis, et d'Anne, née Brühart, boucher, de Champagny, 24 ans, ruelle des Augustins, 124.

Ducress, Marguerite, fille d'Antonin et de Marie, née Collaud, de Guin, 28 ans, Stalden, 9.

22 juillet. — Perrotz, Michel, fils de Joseph, et de Catherine, née Haeger, de Fribourg, 69 ans, prébendaire à l'Hôpital des Bourgeois.

Calendrier

Mercredi 24 juillet

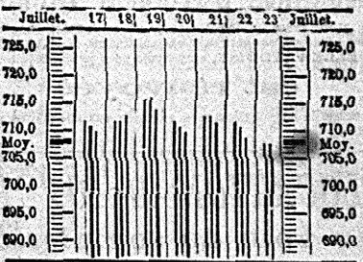
Bienheureuse LOUISE DE SAVOIE, veuve

Pour obéir aux volontés de ses parents, Louise de Savoie épousa Hugues, comte de Châlons. Devenue veuve, elle entra dans le monastère des filles de Sainte-Claire, d'Orléans. Ayant une dévotion spéciale à la Sainte Vierge, elle en reçut mille témoignages de tendresse et mourut sous son regard béni.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 23 Juillet

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Table with columns for date (July 17-23) and temperature in Celsius (7 h. m., 1 h. m., 17 h. m.). Values range from approximately 15°C to 24°C.

Zurich, 23 juillet, midi.

Ciel nuageux; pluies d'orage; température voisine de la normale.

LAUSANNE École LEMANIA Préparation tripartite, approfondie. BACCALURÉATS D'ÉTATS

†
L'Office de septième pour le repos de l'âme de
MONSIEUR
François de Gendre
sera célébré mercredi 24 juillet, à 8 1/2 heures du matin dans l'église des RR. PP. Cordeliers.
R. I. P.

ON DEMANDE
une bonne domestique
au contrat des travaux de ménage. Occasion d'apprendre à faire la cuisine.
S'adres. Pension Bussard, Place de la Gare, 38.

OUVRIERS!
attention!
Importante Société franc. demande de charpentiers, menuisiers et des menuisiers. Conditions très avantageuses. S'adres. à F. Pignoux, Coppet.

ON DEMANDE
pour les environs de Fribourg une
BONNE
et une
femme de chambre
expérimentées, toutes deux connaissant couture et lingerie. S'adresser sous P 4312 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Monteur - électricien
expérimenté est demandé par la
Société électrique de Bulle
Situation d'avenir Bon salaire. Offres écrites, avec références, à la Direction de dite Société, à Bulle.
3982

ON DEMANDE
tout de suite deux bons
domestiques - charretiers
Adresse : A. Pathy & fils, voitures, Neuchâtel, 4031

DOMESTIQUE DE MAISON
Homme honnête et de confiance connaissant intérieur et jardinage demande place.
4058
S'adresser offres sous chiffre P 4316 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
bonne lingère
à la journée.
4050
S'adresser Hôtel Terminus.

Papiers points
chez X. BOFF, Ameublement, rue du Tir, Fribourg.

ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE
Ensuite des prescriptions des autorités cantonales concernant les révisions, l'assemblée générale extraordinaire de l'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE, convoquée pour jeudi 25 juillet
est renvoyée
Une nouvelle convocation sera adressée aux sociétaires en temps opportun.
4053

LOCATION D'HOTEL
par voie de soumission
La commune de Bostonnens expose en location, par voie de soumission, pour le terme de 5 ans, son établissement public sous l'enseigne **Hôtel de la Gare**, avantageusement situé à la bifurcation des routes de Palézieux-Obâtel-Saint-Denis, Palézieux-Vevay; comprenant locaux de restauration, chambres à loger, téléphone, garage, écurie, 2 1/2 poses de terrain attenant.
Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1919.
Prendre connaissance des conditions auprès du secrétaire communal jusqu'au samedi 3 août, à 9 heures du soir.
Bostonnens, le 22 juillet 1918.
Le secrétaire.

Hôtel de la Dent-Blanche & D'ÉVOLÈNE
Altitude 1380 mètres A ÉVOLÈNE (Valais)
Station C. F. F. Sion sur la ligne internationale du Simplon. Maison de 1^{er} ordre. Lumière et chauffage électriques. Centre d'excursions et ascensions renommées. Arrangements pour familles et séjour prolongé. Poste. Télégraphe. Téléphone.
3416
Ed. KURN, propr.

D. H. GANGUILLET
Dentiste américain
Consultations à PAYERNE, tous les Jours de 8 à 12 h. et de 2 à 4 h.
Maison DELAURENS, photographes (vis-à-vis de la Gare). Extractions sans douleur.

Un apprenti
EST DEMANDÉ CHEZ
Dagnet-Pauli
Ferbantier - Fribourg - Rétribution immédiate

ON DEMANDE
un local
pour bureau, si possible aux environs de la gare. 4051
S'adresser sous P 4311 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande d'occasion un
vélo de dame
S'adres. sous chiffres P 4317 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Chambre meublée
en ville, est demandée pour le 25 juillet.
4047
Adresser offres sous chiffres P 4309 F à Publicitas S. A., Fribourg.

FOIN
On demande à acheter pour consommer sur place une tâche de bon foin, pour hiverner 15 à 20 vaches, avec bonnes écuries. On placerait aussitôt en hivernage 40 bonnes vaches et jeune bétail, à de favorables conditions. Adresser les offres à Armand Besson, amodiateur, à Béroilles (Vaud).

A VENDRE
Occasion à enlever tout de suite aux environs de Fribourg sur ligne autobus, maison, grand, écurie, etc., 1/2 pose terrain de première qualité. Prix avantageux.
4040-876
S'adresser Agence Immobilière & Commerciale Fribourgeoise S. A., 70, rue du Pont-Suspendu, Fribourg. Télép. 4.33.

Bandages herniaires
Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'agit un double et moyennant les mesures, l'envoi sur commande.
Discretion absolue, chez
F. GERMOND, sellerie, Payerne.

Poudre hygiénique
contre la transpiration des pieds. Indispensable pendant les chaleurs de l'été.
713
Droguerie G. Lapp, pharm. Fribourg.

ON désire acheter
en Gruyère
un chalet
de 7 à 8 pièces
à transporter
Faire offres sous P 1389 B à Publicitas S. A., Bulle.

SI VOTRE
SYSTÈME NERVEUX
a peut-être déjà souffert un peu du surmenage inévitable et des soucis de la vie journalière, je vous conseille d'apporter à vos nerfs engourdis, une
FORCE NOUVELLE
par le « Nervosin ». Ce remède diététique fortifiant agit d'une façon particulièrement avantageuse sur les nerfs affectés et affaiblis. « Nervosin » est en vente à Fr. 3.50 et Fr. 5.— dans toutes les pharmacies.
Dépôt à Fribourg : Pharmacie Bourgnonnet & Gottrau. 3505

Séjour d'été
Cuisine végétarienne très soignée. Prix 5 Fr. Situation idéale sur Vevey. 4015
Pour renseignements, s'adresser Les Marguerites, Les Chevalleyres-s-Blenay.

UN BON
ouvrier charron et un maréchal
trouveraient tout de suite de l'ouvrage chez Alph. BRUGGER, maréchal, Fribourg. 4018

Apprenti-coiffeur
est demandé pour tout de suite chez M. P. Guérin, Banque cantonale, Fribourg. 3919

Fille de salle
EST DEMANDÉE
dans hôtel de Bulle.
S'adresser sous P 1365 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On demande à Fribourg
tout de suite ou date à convenir
une fille de chambre
de caractère agréable et stable, active et expérimentée, pouvant dans sa partie être une bonne aide à sa maîtresse. Gages 40 fr.
S'adresser au Home du Bon Conseil, II, rue de l'Hôpital, Fribourg.

On demande tout de suite
2 charretiers
et un garçon d'écurie. Hommes sérieux sont demandés. S'adresser à Perrin & Co., Gare, Lausanne.

Fréd. Hanselmann
— Place de la gare —
Coiffeur
pour
Dames et Messieurs
Postiches-Manicure
massage facial

A sous-louer
2 beaux appartements
on toute la maison; électricité, gaz, bain. Prix modéré. 4041
Grand-Fontaine, 4.

CAFÉ À LOUER
A louer, à Payerne, à de bonnes conditions, beau et grand café, bien situé, ayant salle pour sociétés. Excellente clientèle. Chiffre d'affaires prouvé. 3984
S'adresser : Étude Forchet, notaire, à Payerne.

SACCHARINE
110 fois, conforme à la loi, cartons 155 petites boîtes à 100 tablettes, Fr. 72 contre remboursement. 10 boîtes échantil. 7 fr. 80 franco.
Saccharine Co. Ltd. Servette, Genève. 4012

ON désire acheter
en Gruyère
un chalet
de 7 à 8 pièces
à transporter
Faire offres sous P 1389 B à Publicitas S. A., Bulle.

SI VOTRE
SYSTÈME NERVEUX
a peut-être déjà souffert un peu du surmenage inévitable et des soucis de la vie journalière, je vous conseille d'apporter à vos nerfs engourdis, une
FORCE NOUVELLE
par le « Nervosin ». Ce remède diététique fortifiant agit d'une façon particulièrement avantageuse sur les nerfs affectés et affaiblis. « Nervosin » est en vente à Fr. 3.50 et Fr. 5.— dans toutes les pharmacies.
Dépôt à Fribourg : Pharmacie Bourgnonnet & Gottrau. 3505

A louer à Tavel pour le
mois de septembre ou époque à convenir un
un très joli logement
avec grand jardin, excellente cave, remise et écurie.
S'adresser à la Préfecture dudit lieu. 3762

Nouvelle Exposition de Meubles
Une superbe chambre à coucher complète à 2 lits en noyer
Prix : Fr. 1200.—
Th. STRUB
Rue de Romont - Ancien magasin Bardy
AMEUBLEMENTS
En cas d'absence, prière de s'adresser au magasin principal :
10, Rue du Père Girard, 10
Téléphone 626

HUMILIMONT
près BULLE (Gruyère, Suisse)
Téléphone 250
Etablissement médical de premier ordre ouvert toute l'année
Traitement des maladies nerveuses, des voies digestives et de la nutrition. — Surmenage, anémie, intoxication. Cures de repos, convalescence. — Régimes.
HYDRO — ELECTRO — PHYSIOTHERAPIE
Ni alcool, ni tabac, ni café.
Chapelle. Aumôlier.
Un méd. assistant. — Prosp. et ren. : Méd.-Dir. D' Voitachewski.

EAU MINÉRALE NATURELLE
Sylvana
„L'eau de table parfaite“
CONCESSIONNAIRE : JEAN MEYER, 18, rue de l'Industrie, Péroilles, FRIBOURG. — Téléphone 1.73

Chaussures économiques
Si vous avez des habits démodés ou en partie usés, découpez-les et envoyez les morceaux à
L'ATELIER DE CHAUSSURES ÉCONOMIQUES, à Neyruz (Fribourg)
où ils seront transformés en de solides et confortables pantoufles, plus ou moins montantes, selon désir. On utilise aussi le feutre pour semelles et doublure pour le dedans. Quantité d'étoffe indispensable : multiplier le numéro de chaussure par 12. Exemple : No 40 = 480 grammes, etc. — Se font dans toutes les grandeurs. Travail consciencieux. Plus de 4000 paires depuis le 1^{er} septembre 1917. Nombreuses lettres de remerciements. On n'utilise pas le cuir et on ne fabrique pas pour la vente. Prix 1 fr. 20 à 1 fr. 70, suivant grandeur. Indiquer le numéro de chaussure.
Sur demande se font avec talons, supplément 30 cent. Epaisseur des semelles, 1 cm. 2700
Se recommande.
P. MENOU.
Prière d'envoyer de la marchandise propre.

Henniez-Lithinée
la plus pure et la plus digestive des eaux alcalines. Recommandée contre les maladies du foie, des reins, de l'estomac, la goutte, calculs, rhumatismes, etc., etc.
Représentant P. Fribourg, M. J. Scherrey, rue de la Banque.
HOTEL DES BAINS
Henniez (Vaud)
Saison de juin à septembre. Pour renseignements, s'adresser au Directeur. 3814

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander notre catalogue.
A qualité égale, toujours meilleur marché

Chaussures Modernes S. A.
J. Mary, gérant
FRIBOURG

Histoire générale de l'Eglise
F. R.
Fernand HOURETT
Tome I. — Les origines chrétiennes.
II. — Les Pères de l'Eglise.
III. — L'Eglise et le monde barbare.
IV. — La chrétienté.
V. — La Renaissance et la Réforme.
VI. — L'ancien régime.
VII. — L'Eglise et la Révolution.
Chaque volume se vend séparément au prix de 9 fr.
Kieffer. — L'autorité dans la famille et l'école. Fr. 6.—
EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL Fribourg
180, Place Saint-Nicolas et Avenue de Péroilles, 38

ROMONT
Cabinet dentaire E. Comte
Paul Reymond
Méd. Chir. Dentiste, successeur
Consultations tous les samedis.
Maison Grand, Président.
La Fabrique de Conserves à Saxon, demande
un porcher
si possible marié. Occupation à l'année pour homme et femme. Faire offres avec prétentions et références. 4033

MONSIEUR
demande chambre bien meublée, le préférence indépendante, pour tout de suite ou fin juillet. 4039
Envoyer offres sous D R 20 poste restante, Fribourg.

Manceuvres
ayant un peu de pratique dans la métallurgie sont demandés tout de suite par ateliers de serrurerie et construction, Y. Goussain, Fribourg.

Crochets X
Crochets « luxe ».
Crochets « Hercule ».
Crochets, vis, clous, en tous genres.

E. WASSMER
S. A.,
Fribourg
Disparition complète des taches et de toutes les impuretés du teint en employant la
CRÈME LYDIA
et le
SAVON FLOREAL garanti
Prompt envoi par poste contre remboursement de 4 fr. 50, par la Pharmacie du Jura, à Bière.

Des monceaux de cadavres
de
Punaises, Cafards, Fourmis
joignent le sol après l'emploi de la seule véritable poudre
INSECTICIDE
VERMINOL
Dépôt à Fribourg : Pharm. drog. Bourgnonnet & Gottrau; Dép. gén. 127, av. Picotet de Rochement, à Genève.

A VENDRE
une bonne jument
de 7 ans. 4006
S'adres. chez Jos. Maurer, chef de section, à Sales Sarine.



Fr. 52.— payable 5 fr. par mois, montre argent, cavette, anneau argent, mouvement soigné, valeur 15 rubis, spiral Breguet, balancier coupé, boîte soigneusement décorée. — Fr. 45.— montre argent, valeur 15 rubis, spiral Breguet, balancier compensé et coupé. — Fr. 25.— boîte argent, mouvement cylindre. — Fr. 59.— chronomètre Milipsa, très forte boîte argent, 10 ans de garantie. Chaque montre est garantie sur facture.
D. HOGG, Sables, 29, Neuchâtel. Régulateurs aux mêmes conditions. 3449

Attention, Mesdames!
A l'occasion des démanagements, vendez vos chiffons, os, bouteilles, etc., à la sousignée, qui vous paiera le plus haut prix du jour.
On se rend à domicile, une carte suffit et vous serez satisfaites tout de suite.
Retenez bien l'adresse. Se recommande, Veuve Elisa Trachy, route de Berdigny, 5.
ON DEMANDE A LOUER
un local
pour y remiser des voitures.
S'adresser à l'arsenal de Péroilles.

P. MANDONNET, O. P.
Des Ecrits authentiques de saint Thomas d'Aquin
1 vol. in-8°. — Prix : 5 fr. franco
Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul
EN VENTE
à la Librairie catholique, 180, Place Saint-Nicolas et Avenue de Péroilles, 38, Fribourg.

Soignez vos cheveux
Si vous voulez conserver vos cheveux demandez le produit incomparable
Eau tonique parachute des cheveux et la Lotion glycérine antipelliculaire
Seul dépôt pour le canton de vos deux excellents produits :
P. ZURKINDEN, coiffeur
Téléphone 28 FRIBOURG Téléphone 26
71, Place Saint-Nicolas, 71

MM. FISCHER, HOGG & JEGGER
Société fribourgeoise des travaux de la Joigne à Châtel.-Monsalvens (Gruyère) engageraient un ou une
DACTYLOGRAPHIE
pour la saison d'été, jusqu'à fin septembre. — Adresser offres avec certificats à l'adresse ci-dessus. 4030

Thé suisse des ALPES
aux plantes aromatiques, marque
CERVIN
Succédané sain et économique du thé de Chine
Tonique Désaltérant Saveur agréable
Le demander dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros : **MAUEL & C^e LAUSANNE**

A VENDRE
Par suite de décès, est mise en vente libre par soumission la propriété nommée **Moulin sur Grés**, située rive Domatère, près Avenches (Vaud), comprenant :
1. Une maison d'habitation avec grange et remise.
2. Une grange isolée avec pont.
3. Une porcherie isolée.
4. Cour et place des bâtiments d'une contenance de 24 a 21 j
5. Sol à cultiver 10 ha 31 a
6. Jardin 6 a 94
7. Forêt 43 a 11
Contenance totale de la propriété 11,55 ha, soit 32 poses.
Le domaine renferme une fontaine avec une source intarissable. Le domaine a un terrain d'excellente qualité, est arrosé, en plein rapport et est situé sur la route cantonale Fribourg-Avenches. La forêt se trouve également en bon état.
Suivant convention, l'entrée en jouissance du domaine pourra se faire tout de suite. Eventuellement, les récoltes encore pendantes, comme environ 8 poses de blé, seigle, maïs, froment, avoine, ainsi que le regain pourront être acquises en même temps.
Pour visiter le domaine, s'adresser à M^{rs} veuve Favre, audit lieu. Pour tous renseignements, s'adresser au sousigné, qui acceptera en même temps toutes les offres y relatives par écrit jusqu'au 25 juillet au plus tard. 3617
Par ordre : Pierre Benninger, juge de paix, Salvagny-s-Morat.

VENTE DE BOIS
Lundi 29 juillet 1918, dès 1 h. après midi, on vendra aux enchères publiques, à Wittenbach près Gâtin
38 moules de foyard sec et 2500 fagots foyard
Paiement au comptant. Le bois devra être consommé dans le canton. 4019
Les exposants.

Location d'auberge
La société de musique d'Ecuvillens et M. Bougard, directeur à Bellechasse, mettent en location, par voie d'enchères publiques et pour le terme de 5 ans, aux conditions qui seront lues avant les enchères, la grande auberge de Pöschel, sous l'enseigne de **Hôtel de la Croix-Blanche**, comprenant : maison d'habitation avec grange, écuries, remise, porcherie, grand jardin ombragé, 4 poses de très 1^{re} qualité, avec une grande quantité d'arbres fruitiers.
Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1919.
Les enchères auront lieu le 29 juillet, à 2 heures après midi, dans une salle particulière de l'établissement. Ecuvillens, le 16 juillet 1918.
A. Galley, président de la Société de musique d'Ecuvillens.

Bains de Schwefelberg (Berne)
Altitude 1400 mètre. Région du Ganttrich
Lieu de cures d'air incomparable (particulièrement recommandé contre la nervosité) au milieu de grandes forêts de sapins. Sources sulfureuses renommées. Service d'automobile-paste depuis Fribourg. Médecin de cure. Lumière électrique. Pension depuis Fr. 7.50. 3042
Direction : F. Luthi.